

## Bien-être et consommation chez les Esquimaux du Nouveau-Québec : un problème communautaire

Christian Morissonneau

Volume 17, numéro 41, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021118ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021118ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morissonneau, C. (1973). Bien-être et consommation chez les Esquimaux du Nouveau-Québec : un problème communautaire. *Cahiers de géographie du Québec*, 17(41), 265–281. <https://doi.org/10.7202/021118ar>

Résumé de l'article

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère des Affaires sociales du Québec ont convenu d'une période d'essai pour l'implantation de l'aide sociale, par le Québec, chez les Amérindiens du Nouveau-Québec. Doit-il y avoir des ajustements de la loi d'aide sociale québécoise (loi 26) au milieu nordique ? Si oui, lesquels, et dans quelle direction peuvent-ils être accomplis ?

Au delà de la simple description des modèles de consommation esquimaux qui correspondent de moins en moins aux modèles traditionnels, l'article vise à faire reconnaître explicitement la dichotomie besoins/aspirations, importante dans les rapports sociaux, mais souvent oubliée des législateurs et des agents du bien-être. Des propositions sont faites qui vont à rencontre de l'esprit individuel de la loi. Le bien-être ne peut pas être, toujours et partout, vu en termes personnels ; il doit l'être aussi dans une perspective collective et devenir un instrument de la communauté.

# BIEN-ÊTRE ET CONSOMMATION CHEZ LES ESQUIMAUX DU NOUVEAU-QUÉBEC : UN PROBLÈME COMMUNAUTAIRE

*par*

**Christian MORISSONNEAU**  
*Centre d'Études nordiques, Université Laval, Québec*

## *Introduction*

Le bien-être social, malgré certaines faiblesses apparentes de principe, a montré qu'il pouvait aider une personne aux prises avec des difficultés matérielles difficilement solutionnables par les organismes privés (entraide, charité, œuvres d'institutions, etc.). Par exemple, dans le sud du Québec, la loi d'aide sociale (loi 26) est un jalon vers une politique sociale plus progressive que jamais.

Des pourparlers entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère des Affaires sociales du Québec ont conduit au souhait que les problèmes de bien-être dans le nord du Québec soient assumés en totalité par la province. Le ministère fédéral était à la recherche de modalités nouvelles qui tiendraient compte de la population et du milieu nordiques et de leur changement. La nouvelle loi d'aide sociale du Québec a déjà un caractère universel. Le gouvernement du Québec doit faire la preuve qu'en implantant l'aide sociale au Nouveau-Québec, il apporte un progrès, et la population indigène elle-même doit en être convaincue. Il faut poursuivre en certaines directions et en améliorer d'autres. Des ajustements à des conditionnements anciens et nouveaux doivent être créés, des modalités neuves doivent être imaginées, des corrections et additions doivent être faits dans les cas de la loi d'aide sociale conçue pour les besoins du Québec méridional.

Ce travail se veut une formulation de certains aspects négligés du bien-être et une contribution à une meilleure connaissance de la conjoncture, c'est-à-dire des conditions socio-économiques et socio-culturelles et même psychosociales des Esquimaux, de leurs attitudes envers le Québec et l'implantation d'une nouvelle politique sociale, des attentes verbalisées plus ou moins explicitement et de tout le climat latent et manifeste dont le Québec doit tenir compte dans une action qui, au-delà d'un geste politique (passage d'un gouvernement à l'autre), débouche sur le devenir d'une nation.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Nous avons traité plus largement du sujet dans : MORISSONNEAU, C. (1971) *L'implantation de l'aide sociale au Nouveau-Québec (littoral de la mer et du détroit d'Hudson)*. Québec, Centre d'Études nordiques. 42 p. Manuscrit.

Depuis que le Blanc s'ingénie à intervenir dans l'histoire du peuple esquimau et qu'il y parvient pour le meilleur et pour le pire, l'intéressé n'a jamais été bien au courant de ce qu'on décidait à son sujet. Les politiques le concernant se sont préparées derrière son dos. Il n'a pas été consulté, même pas informé. C'est sans doute un des points faibles de l'administration actuelle. Les Esquimaux ne comprennent pas toujours les décisions gouvernementales ; ils ne profitent pas de cette période d'ajustement qui succède à l'information reçue ; qui permet l'acceptation, la négociation ou le refus. L'absence d'information amplifie alors l'inquiétude ; l'ignorance crée les préjugés. Tous les phénomènes sociaux étudiés doivent tenir compte de cette anomalie.

Le groupe esquimau s'interroge et ne veut pas séparer le social de l'économique ou du culturel. Le défi politique intéresse autant l'Esquimau que le Québécois. Nous transmettons ici notre propre appréhension des phénomènes en espérant qu'elle reflète le plus possible la réalité des faits et des aspirations des indigènes. Ce sont eux qui sont au cœur du problème et qui décideront en définitive de l'acceptation de l'extérieur ; les autorités gouvernementales ne savent même pas si les programmes d'aide financière conviennent de la meilleure façon pour aider l'Amérindien et si, en fonction de la culture esquimaude, ces programmes viennent combler une attente vraiment ressentie. Ne s'est-on jamais demandé si l'aspiration profonde du peuple esquimau n'est pas celle de tout groupement humain ; les besoins immédiats satisfaits, l'aspiration au pouvoir devient plus aiguë, c'est-à-dire l'aspiration à diriger, à contrôler les destinées de son propre groupe, à se faire le porte-parole en même temps que le réalisateur des aspirations latentes et manifestes, les prévoir et même les stimuler. Les Esquimaux voient leurs besoins plus ou moins bien comblés sans qu'ils aient le moins du monde participé à l'élaboration d'un projet ou d'un programme visant de façon réaliste à réduire les tensions physiques et mentales nées de ces besoins. Nous entrevoyons, dans cet aspect de l'aide économique aux Esquimaux, une ambivalence qui ne peut longtemps persister sans détériorer les relations entre les administrations et les administrés. Les Esquimaux peuvent choisir.

#### *Le contexte socio-économique: revenus et besoins effectifs*

Retrouver avec précision les revenus des Esquimaux est assez malaisé. On peut néanmoins les évaluer en moyenne pour l'ensemble du Nouveau-Québec et pour chacun des postes. À cette fin, nous avons compilé et rassemblé les divers montants des diverses sources: les services des gouvernements provincial et fédéral, l'entreprise privée — HBC, mines — et les coopératives esquimaudes.

Avec des revenus totaux (travail salarié et commerce) de \$1 092 238 (1969) répartis entre 666 familles (1969), on trouve \$2 883 en moyenne par famille. À cela s'ajoutent les fonds versés pour l'assistance et les pensions diverses des gouvernements fédéral (\$307 901) et provincial (\$95 540):

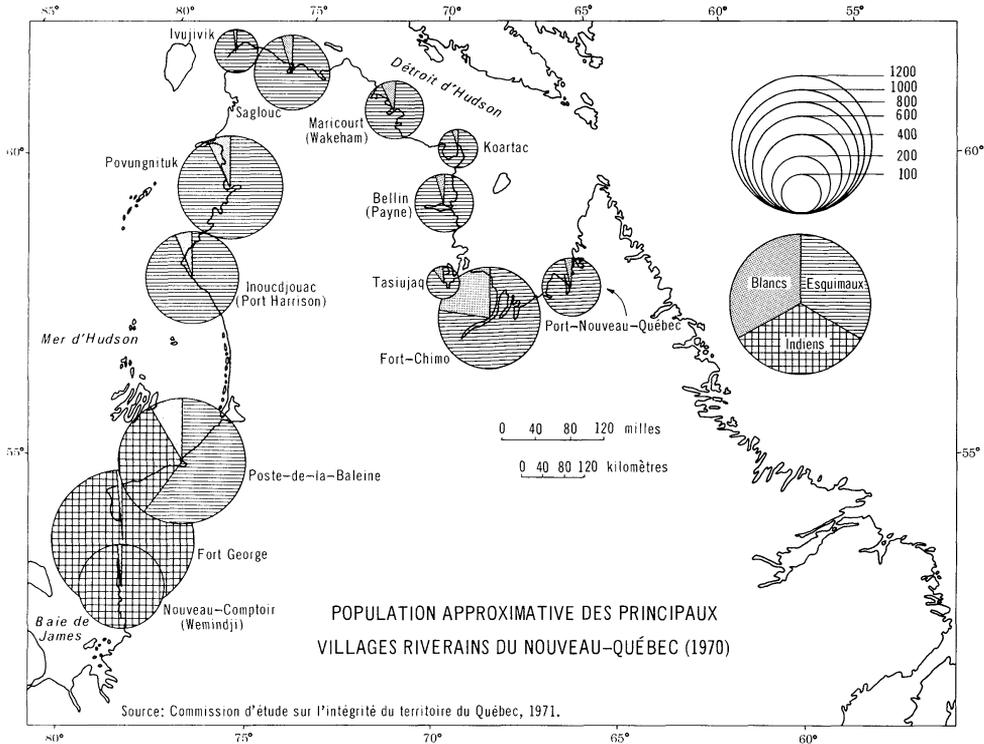


Figure 1

\$405 441, soit \$608 en moyenne. Le revenu total moyen pour le Nouveau-Québec s'établit alors à \$3 491 (1969). Mais un revenu signifie peu s'il n'est pas lié au contexte socio-économique, autrement dit, ce n'est pas le revenu mais le pouvoir d'achat qu'il est intéressant de mesurer, ainsi que les besoins effectifs.

Le pouvoir d'achat est facilement évalué : les produits alimentaires et ménagers en vente dans les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des coopératives coûtent environ  $\frac{1}{3}$  plus cher que dans les magasins du Québec méridional. À titre indicatif, un gallon d'essence vaut \$1 à Fort-Chimo et \$1,25 à Maricourt alors que l'essence est devenue un besoin indispensable avec l'emploi des motoneiges, autre besoin devenu indispensable pour les déplacements (loisirs et chasse).

Les besoins constituent l'élément le plus difficile à cerner car ils varient d'un individu à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un poste à l'autre. Et les besoins du Nouveau-Québec ne sont pas tous identiques à ceux du Sud ; y a-t-il une régionalisation des besoins ? De nombreuses personnes répondent que les besoins des familles esquimaudes diffèrent notablement de ceux des familles de Blancs. Quarante-sept pour cent des Esquimaux recensés (1969) ont entre 0 et 14 ans ; ils sont à charge et l'âge moyen de la population atteint 25 ans. Il s'agit donc d'une population très jeune possédant une espérance de vie assez faible. D'un côté, les services de santé augmentent en nombre et en qualité, ce qui devrait aller de pair avec

l'éducation alimentaire et hygiénique ; finalement, ils vont accroître rapidement la moyenne d'âge ; d'un autre côté, les taux de natalité élevés (55 % en 1963 mais 47 % en 1969) entretiendront un haut pourcentage de la population à charge. Il y a et il y aura beaucoup de consommateurs sans revenu dans des groupes familiaux à faible revenu.

Nous avons indiqué plus haut des chiffres illustrant le contexte socio-économique. Leur lecture n'a pas besoin d'être longuement commentée ; mais celle-ci prendra tout son sens si on la relie aux tableaux sur la ventilation des ventes du magasin d'État à Baie-aux-Feuilles<sup>2</sup> (tableau 1) et à la ventilation mensuelle des affaires coopératives à Poste-de-la-Baleine, Bellin et Povungnituk (tableaux 2 et 3). Ces tableaux, avec le graphique sur la ration alimentaire saisonnière de Maricourt (figure 2), nous semblent très utiles. Pour Baie-aux-Feuilles, puisqu'il n'y a qu'un seul endroit de vente,

**Tableau 1 Ventilation des ventes, par famille, au magasin d'État de Baie-aux-Feuilles, 1968-69. (En pourcentage)**

| Famille | PRODUCTION |            |              |       | CONSUMMATION |            |        |       | 100%       |
|---------|------------|------------|--------------|-------|--------------|------------|--------|-------|------------|
|         | Vêtement   | Nourriture | Chasse-Pêche | Total | Vêtement     | Nourriture | Ménage | Total |            |
| A       | 2,0        | 16,6       | 16,1         | 34,7  | 3,0          | 26,1       | 36,3   | 65,3  | \$1 800,57 |
| B       | 1,1        | 10,6       | 22,9         | 34,6  | 1,7          | 24,3       | 39,4   | 65,4  | \$1 403,65 |
| C       | 1,6        | 9,1        | 27,7         | 38,4  | 1,4          | 17,7       | 42,5   | 61,6  | \$1 789,29 |
| D       | 0,3        | 6,0        | 36,1         | 42,4  | 1,9          | 17,1       | 38,6   | 57,6  | \$1 338,18 |
| E       | 4,3        | 10,9       | 18,9         | 34,1  | 1,8          | 22,7       | 41,4   | 65,9  | \$1 616,43 |
| F       | 3,0        | 19,1       | 9,0          | 31,1  | 3,3          | 20,8       | 44,8   | 68,9  | \$1 120,63 |
| G       | 2,0        | 8,5        | 30,3         | 40,8  | 4,0          | 23,6       | 31,6   | 59,2  | \$3 818,72 |

Sources: Livres comptables du magasin d'État de Baie-aux-Feuilles, 1968-69. D.G.N.Q.

la ventilation touche vraiment tous les achats des autochtones (mis à part la motoneige et l'essence). Elle présente un modèle des dépenses monétaires, obtenues indirectement par les ventes des coopératives. Les hauts et les bas de ces données oscillent du simple au double en une nette variation saisonnière qu'un agent de bien-être doit connaître. Nous nous sommes servis des ventes des magasins et coopératives pour évaluer les budgets des Esquimaux car il aurait été impossible, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, de compiler les dépenses des intéressés, à moins de demeurer plusieurs mois dans chaque poste et faire tenir à chaque famille une véritable comptabilité de ses achats. Nous obtenons des tendances et elles suffisent pour les fins de l'étude. Une des grandes questions socio-économiques est de savoir si l'indigène va s'intégrer au mode de travail industriel, c'est-à-dire, par exemple, aux emplois que vont offrir les mines s'ouvrant entre Maricourt et Sagloug, emplois pouvant révolutionner le montant des revenus et la consommation qui lui est liée ?

<sup>2</sup> Tasiujaq.

**Tableau 2 Répartition mensuelle des achats de sculptures par les coopératives, 1970. (En pourcentage)**

|           | <i>Inoucdjouac</i><br>1970 | <i>Povungnituk</i><br>1970 |
|-----------|----------------------------|----------------------------|
| Janvier   | 4,26                       | 5,85                       |
| Février   | 3,06                       | 5,90                       |
| Mars      | 5,91                       | 7,44                       |
| Avril     | 6,36                       | 6,27                       |
| Mai       | 5,36                       | 8,39                       |
| Juin      | 11,15                      | 7,66                       |
| Juillet   | 7,22                       | 11,09                      |
| Août      | 8,93                       | 12,00                      |
| Septembre | 17,22                      | 9,11                       |
| Octobre   | 18,31                      | 12,40                      |
| Novembre  | 6,94                       | 7,45                       |
| Décembre  | 5,28                       | 6,44                       |

Sources: Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.

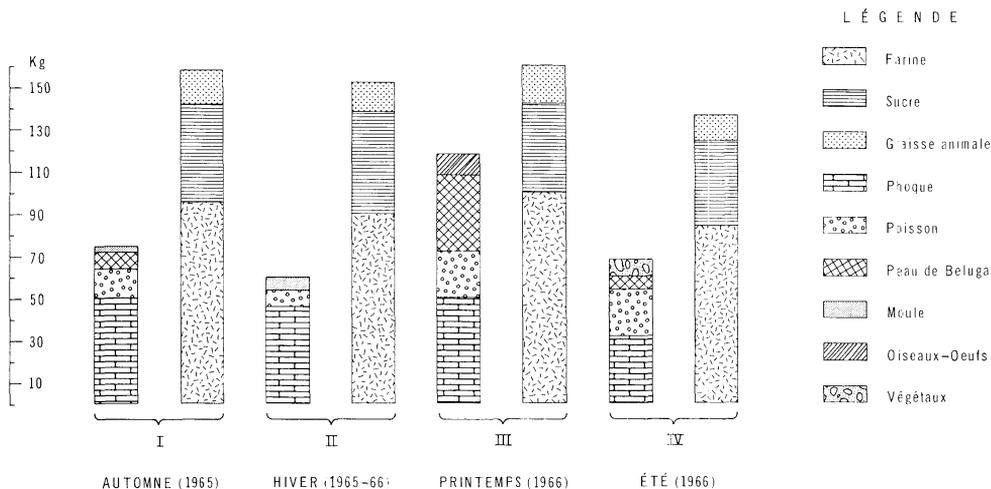
**Tableau 3 Répartition mensuelle des ventes dans les coopératives esquimaudes, 1970, Poste-de-la-Baleine, Bellin (Payne), Povungnituk. (En pourcentage)**

|           | <i>Poste-de-la-Baleine</i><br>1970 | <i>Bellin (Payne)</i><br>1970 | <i>Povungnituk</i><br>1970 |
|-----------|------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Janvier   | 3,84                               | 5,85                          | 5,71                       |
| Février   | 4,91                               | 5,48                          | 6,49                       |
| Mars      | 6,57                               | 5,85                          | 5,38                       |
| Avril     | 7,24                               | 5,50                          | 6,15                       |
| Mai       | 6,38                               | 7,18                          | 7,31                       |
| Juin      | 8,10                               | 5,07                          | 6,41                       |
| Juillet   | 6,02                               | 4,94                          | 8,12                       |
| Août      | 9,64                               | 11,94                         | 11,45                      |
| Septembre | 12,09                              | 10,88                         | 11,92                      |
| Octobre   | 12,05                              | 22,70                         | 12,20                      |
| Novembre  | 10,63                              | 5,40                          | 9,18                       |
| Décembre  | 12,53                              | 9,21                          | 9,68                       |

Sources: Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.

## LA RATION SAISONNIÈRE DES ESQUIMAUX DE MARICOURT

(produits consommés pendant quatre jours consécutifs par quinze ménages)



Dans chaque série la colonne de gauche représente les produits indigènes, la colonne de droite les produits importés.

Source: Geneviève Saladin d'Angture, *Enquête sur l'alimentation des Esquimaux de Maricourt-Wakeham (Nouveau-Québec)*

**Figure 2**

Les comportements des agents économiques s'expriment dans les besoins ressentis et les achats accomplis pour les combler. Les revenus tels que présentés dans les tableaux comportent une large part originant de l'assistance sociale. En effet, celle-ci est comptée souvent par l'Esquimau comme un revenu d'appoint. Force nous est d'en tenir compte. Que veulent dire \$2 883 de revenu (travail salarié et ventes) en moyenne par famille et \$608 en moyenne d'assistance des deux gouvernements ? C'est à la fois peu et beaucoup : peu si l'on connaît les prix et les besoins effectifs nouveaux et beaucoup si l'on sait aussi que les dépenses peuvent être réduites. Les Blancs crient au gaspillage et critiquent les achats prétendument irrationnels des indigènes, qui ne font que les imiter en grande partie. L'existence de deux communautés raciales qui se voient mais s'ignorent est une donnée à caractère à la fois social et économique. On imite, à l'origine, le Blanc dans sa façon de s'habiller et de manger, puis le besoin est créé. L'imitation est une des composantes majeures du comportement consommatoire. Par ce processus, le revenu risque d'être rapidement trop faible. Qui comblera le fossé entre les besoins et les revenus ? Ceux-ci ne s'accroissent pas au rythme du changement psychologique. Certains s'inquiètent de cette « fringale » de l'Esquimau à entrer de plus en plus dans les modèles de l'Euro-canadien sans obtenir les revenus correspondants puisqu'il refuse souvent le mode de travail du Blanc. Une éducation économique serait très utile : comment tenir un budget en fonction du revenu, par exemple. Les tendances de la consommation alimentaire, que nous étudierons plus loin, ainsi que les achats dans les magasins et coopératives, nous éclairent sur un comportement trop peu connu.

### *Besoins, aspirations et consommation*

Ces besoins, entend-on dire, sont ou devraient être largement comblés par l'autoconsommation. Nous pensons qu'il faut reviser nos idées sur cette autoconsommation. D'une part, il y a une dimension psychologique aux besoins : des motivations profondes peuvent exister pour l'achat de tel produit alimentaire importé ; nous ne nous aventurerons pas dans une voie de la recherche qui serait riche d'enseignement : l'attitude de l'indigène devant les produits alimentaires « du Blanc » en vente aux magasins du poste. Comment et pourquoi empêcher l'Esquimau de changer ses modèles de consommation ? On peut faire la même remarque pour la technologie nouvelle : la mise en circulation de la première motoneige dans le Nouveau-Québec fut un événement historique. Un besoin était créé chez des gens qui, effectivement, se déplacent sur la neige pour leur subsistance. Il en est de même pour les conserves alimentaires, les sucreries, la farine, le thé, etc. En fin de compte, il est difficile de distinguer entre besoin réel et besoin créé. L'actualisation du besoin est le comportement du consommateur et c'est lui qui comptera pour les fins de notre étude. Il faut bien constater le manque d'équilibre diététique de la consommation alimentaire des Esquimaux. Une éducation ou une information auraient été utiles pour guider les chefs de famille sur la valeur nutritive des produits consommés. Le ministère des Affaires sociales peut jouer ce rôle d'éducateur. D'autre part, avec des besoins ressentis plus psychologiquement qu'organiquement, les besoins alimentaires s'intègrent maintenant dans des modèles de consommation qui s'éloignent de plus en plus (et de plus en plus vite) des modèles traditionnels. C'est le point le plus important, peut-être, de notre enquête : le constat d'une consommation parvenue à un stade d'« occidentalisation » avancé.

La notion d'aspiration est un concept galvaudé, souvent confondu avec le concept de besoin qui est parfois curieusement limité<sup>3</sup>. Seules certaines personnes auraient des aspirations et l'immense majorité ne connaîtrait que des besoins<sup>4</sup>. Nous pensons que chaque homme a des besoins qu'il tend à satisfaire de la façon la plus économique et aussi des aspirations que sa propre personnalité (facteur individuel) et les conditions sociales et économiques de son groupe, de sa région, de son époque (facteur social) provoquent, satisfont ou interdisent. Des niveaux hiérarchisent les aspirations ; ils sont importants à connaître dans le domaine social car ils influencent et expliquent le comportement des hommes. Bien moins explicitées que les

<sup>3</sup> On distingue ordinairement entre besoins primaires (surtout physiologiques) et besoins psychosociaux. Le terme aspiration peut être entendu comme un ensemble de tendances poussant une personne vers un idéal. Les deux notions ne peuvent être dissociées de leurs conditionnements culturels et socio-économiques.

<sup>4</sup> Des auteurs ont étudié les aspirations ou en ont tenu compte dans leurs travaux ; Il s'agit encore d'un domaine peu exploré. Voir: CHOMBART DE LAUWE, P.H. (1969) *Pour une sociologie des aspirations*. Paris, Denoël ; TREMBLAY, M.A. et G. FORTIN (1964) *Les comportements économiques de la famille du Québec*. Québec, Les presses de l'université Laval.

besoins, les aspirations orientent l'être humain dans ses buts les plus simples et les plus élevés. La difficulté sera de les découvrir, car elles ne sont pas toujours conscientes chez la personne étudiée. Les aspirations sont souvent confuses individuellement. Collectivement il existe des aspirations que la conscience d'un peuple conserve dans son histoire et transmet à travers la culture : ces aspirations demeurent collectives en certains cas, par exemple pour les valeurs religieuses, mais elles sont aussi sociales et culturelles et marquent alors la personnalité de base des sujets qui partagent la culture du groupe. Ces aspirations évoluent, sans doute plus lentement que les besoins, mais ne doivent pas être considérées comme stables. Certaines aspirations des Esquimaux changent, plus subtilement que les besoins mais moins rapidement ; elles sont moins exprimées, mal saisies des Amérindiens eux-mêmes, mais suffisamment intériorisées pour créer des tensions que les besoins comblés ne suffisent pas à apaiser.

Dans le contexte actuel du monde esquimau du Nouveau-Québec, le lien étroit, mais difficilement décelable, qui unit les besoins et les aspirations — les uns moteurs des autres, et les deux, moteurs du comportement — est une donnée à garder en mémoire. L'agent de bien-être ne devrait pas oublier les aspirations des Esquimaux qui, pour être plus difficiles à exprimer à ce même agent, n'en sont pas moins réelles et senties par l'indigène, surtout qu'elles sont rarement de pâles copies des aspirations euro-canadiennes. Les Esquimaux veulent souvent imiter le Blanc mais l'agent doit distinguer entre les gestes, paroles et certains traits mineurs empruntés, et la motivation profonde (l'idéal même), qui n'est pas celle du Blanc. D'où la difficulté des Blancs à comprendre les indigènes qui leur paraissent de plus en plus semblables à eux en même temps qu'ils se comportent différemment.

La consommation participe des aspirations et des besoins. L'aspiration s'inscrit en filigrane dans le comportement du consommateur. Quelle aspiration secrète se satisfait par l'achat d'une motoneige ? Un besoin est comblé en même temps que l'élément et l'étape d'une aspiration.

La consommation alimentaire varie d'un poste à l'autre, évidemment, mais une étude faite à Maricourt en 1965-66 est édifiante. Elle date déjà, ce qui n'infirme pas nos dires, au contraire. Le revenu annuel moyen était de \$3 000 par famille : 23% venait de la production (peaux de phoque - renards - sculpture), 30% d'allocations familiales et diverses, 12% de secours, 35% de salaires et travaux variés<sup>5</sup>. Le revenu variait entre \$2 000 pour les familles dites pauvres et \$5 000 pour les familles dites riches. Le magasin de la HBC qui offre un choix assez grand de biens de consommation peut permettre d'entamer largement cet argent liquide. Les quatre saisons de l'année présentent les mêmes tendances de la consommation. Un modèle assez précis se dessine : chaque saison montre la part plus importante des

---

<sup>5</sup> SALADIN D'ANGLURE, Geneviève (1966) *Enquête sur l'alimentation des Esquimaux de Maricourt-Wakeham*. Québec, Université Laval, Centre d'Études nordiques. Manuscrit.

produits importés du Sud (farine, sucre, lard), soit 57% le printemps, 68% l'été, 71% l'hiver et 68% l'automne ; le printemps, avec la consommation de la peau de béluga, voit baisser le pourcentage de ces importations. Le phoque, que les Blancs du Sud considèrent comme la panacée alimentaire, occupe environ 20% des rations, alors que la farine, qui sert surtout à la confection de la « banique » (sorte de galette), occupe presque le double (voir figure 2). À Maricourt, il se consomme 132 livres (60 kg) de farine par personne. Le phoque vient « au second rang, après les farineux, dans le volume de la ration journalière moyenne »<sup>6</sup>. Il s'agissait pourtant d'un poste relativement isolé, où le gibier marin est en quantité suffisante, mais la faune marine sert à la production plus qu'à la consommation (peaux de phoque). À Maricourt donc, la tradition alimentaire n'a pas été préservée autant que nous aurions pu le croire. De nombreuses études de ce genre auraient montré sans doute d'autres écarts. Ainsi Chimo et Poste-de-la-Baleine utilisent peu le milieu pour l'alimentation et l'autoconsommation est alors faible.

Ce constat de la faillite d'une représentation idéalisée de l'Esquimau vivant en autarcie, de chasse et de pêche, est éclairant pour une politique réaliste de bien-être. Il en est ainsi également pour l'habitat, le transport, le vêtement ; l'Esquimau est entré depuis une dizaine d'années dans une ère de changement rapide : habitations en bois chauffées à l'huile, transport par motoneiges, etc. Nous le rappelons, car nous pensons qu'il y a une méconnaissance non seulement des aspirations, peut-être plus ou moins confuses, des indigènes, mais aussi de la situation psycho-socioculturelle réelle<sup>7</sup>.

### *Corrections possibles*

La part de l'autoconsommation semblant se réduire régulièrement, on ne peut néanmoins généraliser pour tous les postes et conclure au manque de gibier ou à l'irréversibilité. En certains postes (Fort Chimo), on a observé une carence de nourriture fraîche qui affaiblit l'organisme ; l'hôpital signale des cas provoqués par une alimentation déséquilibrée. Il semble exister une réserve alimentaire peu utilisée : le caribou dont on a craint, un temps, qu'il disparaisse ; il pourrait être alors utilisé davantage dans l'autoconsommation. Des hardes ont été repérées en différents endroits, plus ou moins bien localisés, au Nouveau-Québec. Des campagnes de chasse financées par le ministère des Affaires sociales pourraient être organisées par le conseil du village. Le ministère n'est pas le seul habilité à prévoir et aider un tel apport pour la consommation. La loi d'aide sociale est, malheureusement, individuelle dans son esprit. D'autres organismes et d'autres ministères ou services gouvernementaux peuvent contribuer au financement de la chasse. En

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Un indice psychosocial : à Maricourt même (août 1971), village d'un relatif isolement et à la population assez réduite, nous avons vu des adolescents danser de la même façon que les adolescents du Sud sur la musique des mêmes disques « pop » du Sud.

effet, puisque les lois interdisent la commercialisation du gibier tué ou capturé, il faut que cette viande ne soit pas mise sur le marché (pas commercialisée), mais soit strictement réservée à la nourriture des Esquimaux qui en ont besoin. La chasse ainsi financée comble le besoin de viande fraîche et n'entre pas dans le circuit commercial. En effet, le gibier n'est pas vendu ; les conseils contrôlent et veillent à sa bonne distribution pour éviter le gaspillage et le marché noir. Les campagnes de chasse fourniraient de la viande fraîche pour les postes. Le surplus des plus proches pourrait être expédié et réparti entre les villages moins bien nantis. Cela impliquerait une coopération entre les postes à la fois pour les expéditions et pour la distribution du gibier abattu. La figure 3 indique la localisation approximative du caribou et l'accessibilité à partir des villages côtiers. Les distances peuvent être parcourues en motoneige et, dans certains cas, en avion (l'importance de l'expédition projetée et la distance peuvent nécessiter ce moyen de transport).

Afin d'encourager les autochtones et surtout de les sécuriser dans leurs désirs de poursuivre ou d'entreprendre les expéditions de chasse, le gouvernement devrait sans doute veiller à équilibrer le prix des fourrures afin que le chasseur puisse avoir une idée du rapport possible, du revenu, que lui assurera sa chasse. Le seul attrait d'un revenu de l'extérieur obtenu sans effort ne doit pas primer sur la possibilité d'un revenu tiré du milieu. Les initiatives personnelles peuvent être aidées ainsi, plutôt que paralysées par une aide sociale inconsiderée. Que l'on donne des cadres économiques adaptés à l'indigène que les fluctuations des prix inquiètent et qui n'a pas encore beaucoup le sens de l'épargne.

### *Recommandations générales*

Nous pensons que les agents de bien-être doivent avoir une tâche d'informateurs (éducateurs). Ils rencontreront des gens habitués à jouer de la concurrence des deux gouvernements et qui profitent de cette situation pour frapper aux deux portes. On n'a jamais bien expliqué à l'Esquimaux ce qu'était une allocation de bien-être, ce qu'était même le principe du bien-être. Nous souhaitons que cela se fasse partout. Il faut absolument sortir des têtes l'idée que l'aide sociale est un dû ou un salaire. Chez les Esquimaux, le défaut de l'assistance sociale vient surtout, nous croyons, d'une distribution irrationnelle qui l'inquiète en même temps qu'elle lui profite. Nous avons proposé ailleurs une classification des postes — une aide différente selon le milieu — qui pourrait être appliquée. Il n'est pas question de rejeter, en bloc, la politique gouvernementale de bien-être chez les autochtones du Nouveau-Québec. Ce qu'il faut retenir, c'est que cette aide est, même fondée et utile, un pis-aller, un des replâtrages dont usent trop souvent les gouvernements. Il ne faudrait pas que le développement de cette région se résume à l'assistance sociale. L'institution chargée du bien-être ne doit pas être vouée à réparer ou compenser les incertitudes, les oublis, les erreurs des autres organismes. Un peuple risque de se convertir en assisté social. Le développement réalisé serait parodie. Nombre de gens s'élèvent à juste

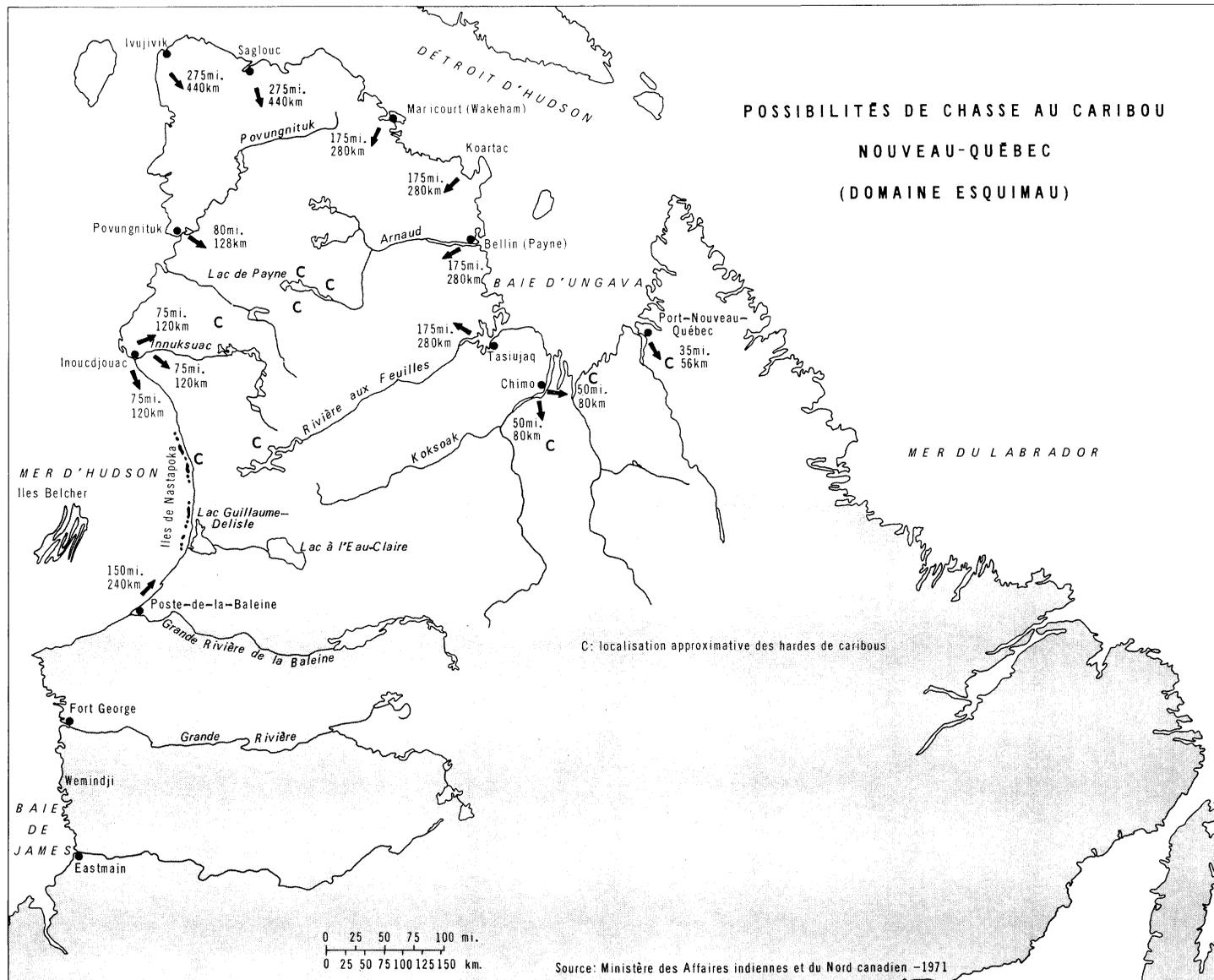


Figure 3

titre contre une telle dépendance, « en douceur », du Nord qui peut en arriver à tuer toute initiative. Nous acceptons ces critiques que nous avons maintes fois entendues, même par les plus lucides des Esquimaux, mais il faut une ou des solutions de rechange qui permettront à l'habitant du Nouveau-Québec de se libérer de la dépendance sudiste. Ce sont les postes les plus développés (Chimo) qui soutiennent le plus d'assistés sociaux. Alors que les progrès techniques, la modernisation en général, auraient dû tout autant profiter à l'indigène qu'au Blanc qui réside dans le village, c'est le contraire ; l'Esquimaux n'est plus, et à jamais plus, l'Esquimaux de la culture traditionnelle, il devient l'homme d'une nouvelle culture. Celle-ci est hybride, empruntant souvent les éléments les moins valables de la culture euro-américaine. Les coopératives nous semblent, par contre, une adaptation de l'économie au milieu. Les Esquimaux doivent trouver leur voie. Le fait qu'il y ait des erreurs, de mauvaises directions, ne doit pas faire crier les alarmistes du Sud. Tous les paliers de l'implantation économique et sociale des Blancs doivent prévoir une adaptation au milieu physique. Pourquoi ne prévoiraient-ils pas une adaptation, ou des adaptations, au milieu humain? Celui-ci est tout aussi impératif et aussi obligeant que celui-là. Il n'est pas question d'éthique ici mais de relations humaines.

Il faut que parallèlement à l'implantation de l'aide sociale on imagine — surtout les Esquimaux eux-mêmes évidemment — des formes de développement qui peuvent bien ne pas ressembler à nos cadres actuels. Les indigènes doivent être renseignés et décider de leur développement. Que veulent-ils de notre civilisation, que rejettent-ils ? Ils doivent sentir un défi, et en même temps la liberté et le pouvoir d'y répondre ; ce défi est celui de l'autonomie à gagner. L'attitude ambiguë des Esquimaux vis-à-vis du gouvernement québécois est également à prendre en considération. La perception faussée peut contribuer à créer des mythes orientant l'action dans des directions imprévisibles.

Le bien-être, dans notre idée, devrait être l'un des instruments d'une autonomie à bâtir ; autrement dit nous ne voyons pas le bien-être en terme individuel mais comme un problème collectif à une échelle nationale. En effet, le bien-être faillit à sa tâche s'il en vient à prendre en charge une population entière. Que le nombre des Esquimaux soit relativement peu élevé, qu'il totalise à peu près autant qu'une paroisse moyenne (3 398 habitants en 1970) ne doit pas faire oublier qu'il s'agit de toute la population esquimaude du Nouveau-Québec. On ne peut pas poursuivre, dans une région que deux gouvernements administrent, une politique de dépendance même si elle emprunte l'image de la générosité pécuniaire.

Le tableau 4 est édifiant. Il donne, pour les mois d'avril 1970 à mars 1971, le nombre de cas et de personnes touchés par l'assistance sociale du gouvernement fédéral. Il montre que les allocations versées ont pu aider entre 25% (septembre 1970) et 45% (février 1971) de la population totale esquimaude. À Fort-Chimo, près de la moitié des Esquimaux reçoivent directement ou indirectement de l'aide : en effet, les chiffres se tiennent entre

**Tableau 4 Assistance sociale du Gouvernement Fédéral 1970-1971**

(nombre de cas et de personnes)

|                     | Population  | Avril      |             | Mai        |             | Juin       |             | Juil.      |             | Août       |             | Sept.      |            | Oct.       |             | Nov.       |             | Déc.       |             | Janv.      |             | Fév.       |             | Mars       |             |
|---------------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|
|                     |             | C          | P           | C          | P           | C          | P           | C          | P           | C          | P           | C          | P          | C          | P           | C          | P           | C          | P           | C          | P           | C          | P           | C          | P           |
| Poste-de-la-Baleine | 550         | 80         | 215         | 63         | 183         | 70         | 196         | 57         | 171         | 47         | 114         | 56         | 132        | 58         | 118         | 40         | 104         | 42         | 117         | 55         | 172         | 63         | 202         | 60         | 191         |
| Inoucdjouac         | 481         | 22         | 67          | 32         | 85          | 24         | 75          | 21         | 65          | 20         | 71          | 16         | 59         | 18         | 59          | 16         | 56          | 17         | 57          | 22         | 68          | 25         | 69          | 24         | 73          |
| Povungnituk         | 617         | 79         | 271         | 68         | 257         | 77         | 235         | 70         | 279         | 35         | 132         | 47         | 153        | 60         | 202         | 42         | 142         | 65         | 286         | 56         | 292         | 67         | 276         | —          | —           |
| Ivujivik            | 121         | 19         | 48          | 22         | 50          | 27         | 76          | 22         | 63          | 16         | 69          | 12         | 38         | 20         | 55          | 19         | 44          | 21         | 59          | 21         | 63          | 18         | 58          | 16         | 56          |
| Saglouc             | 341         | 38         | 164         | 48         | 199         | 45         | 213         | 53         | 241         | 53         | 281         | 30         | 141        | 29         | 126         | 30         | 102         | 24         | 88          | 42         | 174         | 40         | 183         | 45         | 181         |
| Maricourt (Wakeham) | 196         | 21         | 114         | 24         | 115         | 34         | 152         | 22         | 120         | (29 123)   |             | 27         | 131        | 29         | 134         | 20         | 84          | 30         | 134         | 28         | 134         | 33         | 132         |            |             |
| Koartak             | 91          | 14         | 56          | 14         | 57          | 18         | 66          | 15         | 54          | 13         | 45          | 11         | 40         | 6          | 18          | 6          | 13          | 8          | 25          | 15         | 64          | 14         | 51          | 12         | 55          |
| Bellin (Payne)      | 176         | 9          | 29          | 5          | 20          | —          | —           | 12         | 40          | —          | —           | 8          | 23         | 5          | 15          | 8          | 25          | 5          | 11          | 30         | 105         | 29         | 115         | 29         | 110         |
| Baie-aux-Feuilles   | 47          | 29         | 97          | 35         | 118         | 32         | 126         | 26         | 100         | (23 102)   |             | 24         | 99         | 34         | 117         | 34         | 117         | 16         | 21          | 16         | 54          | 17         | 58          |            |             |
| Fort-Chimo          | 500         | 82         | 228         | 76         | 226         | 83         | 220         | 84         | 233         | 81         | 228         | 68         | 192        | 71         | 193         | 89         | 231         | 67         | 181         | 83         | 226         | 83         | 239         | 80         | 246         |
| Port-Nouveau-Québec | 238         | 39         | 143         | 34         | 128         | 31         | 143         | 19         | 97          | 18         | 89          | 24         | 118        | 24         | 92          | 40         | 156         | 24         | 95          | 32         | 125         | 35         | 128         | 32         | 126         |
| <b>TOTAL</b>        | <b>3358</b> | <b>432</b> | <b>1432</b> | <b>421</b> | <b>1438</b> | <b>442</b> | <b>1602</b> | <b>401</b> | <b>1463</b> | <b>335</b> | <b>1244</b> | <b>272</b> | <b>896</b> | <b>342</b> | <b>1108</b> | <b>353</b> | <b>1124</b> | <b>327</b> | <b>1120</b> | <b>402</b> | <b>1394</b> | <b>418</b> | <b>1509</b> | <b>348</b> | <b>1228</b> |

C: cas

P: personnes

Sources: Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

181 personnes (67 cas) le mois le plus bas (décembre) et 246 (80 cas) le mois le plus haut (mars), avec 500 habitants autochtones. Pour la seule assistance en nourriture \$42 791 ont été versés dans ce village en une année (avril 70 — mars 71). Maricourt, village pourtant bien localisé pour la chasse, a entre 114 personnes (21 cas) de touchées au mois d'avril et 152 (34 cas) au mois de juin, pour un total de 196 habitants, soit une aide qui touche 58 et 77% de la population indigène du village. Ivujivik, considéré également comme pouvant avoir et ayant une bonne auto-consommation voit entrer au village une assistance atteignant entre 38 (12 cas) et 76 (27 cas) personnes pour 121 habitants, soit entre 31 et 62% de la population. On pourrait continuer cet inventaire mais le tableau est là, il faut le lire en concordance avec le chiffre de la population. Si on calcule les pourcentages pour le Nouveau-Québec, on découvre que l'assistance couvre entre 27 et 47% des autochtones, et le chiffre de 27% ne doit pas abuser, car le mois qui le suit dans l'ordre d'importance de l'aide arrive à 33%, ce qui permet de dire que l'assistance sociale touche effectivement entre le tiers et la quasi-moitié de la population. Comme nous le disions plus haut, il ne s'agit plus du problème des personnes que le travailleur social ou l'agent de bien-être va régler cas par cas. Imagine-t-on les mêmes chiffres appliqués à l'ensemble du Québec ? On objectera que la comparaison ne peut se faire, mais nous comparons des régions entre elles, et puis rien n'indique que le mouvement va en diminuant. Les cas augmentent et malgré le bon vouloir de certains hommes conscients des dangers d'une aide irrationnelle, la tentation de la facilité risque de l'emporter. De toute façon il n'y a pas de « garde-fous ». Où sont les cadres culturels qui permettraient de contrer cette dépendance tranquille ? La culture traditionnelle disparaît très vite et les anthropologues se hâtent d'en saisir les miettes. Leur travail est essentiellement historique, ils recueillent les derniers soupirs d'une moribonde quand ce n'est pas, et c'est le cas la plupart du temps, les souvenirs et les légendes au sujet d'une morte.

Le rôle d'un ministère des Affaires sociales du Québec devrait être aussi préventif et prospectif. Il faudrait que les chiffres sur l'assistance que nous citons soient retenus pour qu'ils n'enflent pas et même diminuent. Le ministère prépare, paraît-il, un projet de loi sur le salaire garanti ; les Esquimaux ont déjà atteint ce stade, dira-t-on. Nous visiterons alors un peuple qui non seulement aura perdu sa culture mais encore sera devenu un groupe parasitaire vivant dans une sous-culture dévitalisée. M. Peter Murdoch, directeur de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, prévoit que l'artisanat va disparaître d'ici cinq ans si le bien-être continue d'être distribué de la même façon.

Le ministère des Affaires sociales, en même temps qu'il répond à une décision politique dans un contexte très difficile, se doit d'appliquer au plus tôt une politique adaptée au milieu, une politique faite pour les Esquimaux et de plus en plus par eux. Le bien-être n'est qu'une partie d'un complexe socio-économique global ; au Nouveau-Québec, il a pris une

importance socio-culturo-économique sans commune mesure avec la place qui doit être la sienne.

Nous croyons à l'autonomie de plus en plus grande que doivent prendre les Esquimaux s'ils le désirent. Pour ce qui est de la loi d'aide sociale, les initiatives locales seront encouragées par la création d'un comité de bien-être travaillant avec l'agent de bien-être, lui-même toujours assisté d'un agent autochtone qu'il formera et qui le remplacera. Ce comité (un par poste) semble indispensable, vu la connaissance du milieu physique et du groupe humain que possèdent les personnes de l'endroit. Il pourrait être composé de trois membres élus par la population. Le chef serait exclu du comité pour éviter le paternalisme et les conflits politiques souvent inhérents à sa fonction. Ce comité veillerait à la bonne application de la loi mais surtout se réunirait pour les cas ambigus ou litigieux, où une bonne connaissance de la personne ou de la famille en cause et du milieu est indispensable.

Nous ne devons pas oublier que la loi d'aide sociale du Québec vise au bien-être individuel bien qu'elle s'adresse à tous. Elle ne prévoit pas d'assistance collective, par exemple, un fonds de bien-être, en chaque village, administré par le comité et l'agent autochtone. Nous ne pensons pas que l'esprit de la loi doive être figé et s'en tenir aux seules personnes, oubliant que certains problèmes sont collectifs et doivent être prévenus et corrigés avec des mesures concernant la communauté et prises en main par la communauté elle-même. Il devrait exister au moins certains contrôles et une prévision du bien-être par les Esquimaux eux-mêmes, ne serait-ce que pour mieux prévenir la détérioration des cas individuels ou l'habitude de l'assistance sociale, car les Esquimaux vont de plus en plus intervenir et participer à la vie politique et sociale de leur région.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARBESS, Saul E. (1966) *Social Change and the Eskimo Co-Operative at George River Quebec*. Canada, Dpt. of Northern Affairs and National Resources, Northern Co-ordination and Research Centre, Ottawa, Report NCRC - 66 - 1. 79 p.
- BALIKCI, Aasen (1959) *Relations inter-ethniques à la Grande-Rivière-de-la-Baleine, Baie d'Hudson, 1957*. Ottawa, Musée National du Canada, 1961. Contributions to Anthropology, 1959. Bulletin no 173, p. 64-107.
- BALIKCI, Aasen (1959) Two Attempts at Community Organization Among Hudson Bay Eskimos. *Anthropologica*, N.S.I., 1:122-139.
- BARETTE, Paul (Ministère des Affaires sociales du Québec). Documentation personnelle.
- BESSAIGNET, Pierre (1966) *Principes de l'ethnologie économique*. Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias. 190 p.
- CANADA, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Documentation.
- DUNBAR, M.J. (1952) The Ungava Bay Problem. *Arctic*. 5:4-16.
- EVANS, John (1958) *Ungava Bay: Resource Survey, 1958*. Canada, Dpt. of Northern Affairs and National Resources, Industrial Division.
- FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC. Documentation.
- FINDLAY, M.-C. (1955) *A Study in Economic Development for Ungava Bay Eskimos*. Montreal, McGill University, Ph.D. thesis.

- GRABURN, Nelson H.H. (1969) *Eskimos without igloos. Social and Economic Development in Sugluk*. Boston, Little, Brown and Cy., 244 p.
- HAMELIN, L.-E. Documentation personnelle.
- HERSKOVITS, Melville J. (1952) *Economic Anthropology; A Study in Comparative Economics*. New York, Alfred A. Knopf. 547-XXIII p.
- HONIGMANN, John J. (1962) *Social Networks in Great Whale River. Notes on an Eskimo, Montagnais-Naskapi, and Euro-Canadian Community*. Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin no 178, 110 p.
- LECLAIR, Edw. E. Jr. et Harold K. SCHNEIDER (1968) *Economic Anthropology. Readings in Theory and Analysis*. New York, Holt, Rinehart and Winston. 523 p.
- Le Nouveau-Québec* (1969) Par un groupe d'étudiants du département de Sociologie, Université Laval. 267 p. Manuscrit.
- QUÉBEC. Direction générale du Nouveau-Québec. Ministère des Richesses naturelles. Documentation.
- ROY, Camille (1971) La chasse des mammifères marins chez les Iuvjivimmiut. *Cahiers de géographie de Québec*, 15(36):509-521.
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard (1967) *L'organisation sociale traditionnelle des Esquimaux de Kangirsujuaq (Nouveau-Québec)*. Québec, Centre d'Études nordiques, Université Laval. 213 p. Travaux divers no 17.
- SALADIN D'ANGLURE, Geneviève (1966) *Enquête sur l'alimentation des Esquimaux de Maricourt-Wakeham*. Québec, Centre d'Études nordiques. 27 p. Manuscrit.
- SPICER, E.H. ed. (1952) *Human Problems in Technological Change; A Casebook*. New York, Russel Sage Foundation.
- VALLEE, Frank G. *Povungnetuk and its Cooperative. A Case Study in Community Change*. Canada, Dpt. of Indian Affairs and Northern Development, Northern Co-ordination and Research Centre, Ottawa. Report NCRC - 67 - 2. 57 p.
- VALLEE, Frank G. *Sociological Research in the Arctic. Canada*. Dpt. of Northern Affairs and National Resources, Northern Co-ordination and Research Centre, 1962. Ottawa. NCRC - 62 - 8. 21 p.
- VAN STEENSEL, M., ed. (1966) *People of Light and Dark*. Canada, Dpt. of Indian Affairs and Northern Development.
- VAN STONE, J. (1969) A Successful Combination of Subsistence and Wage Economics on the Village Level. *Economic Development and Culture Change*, 8:174-192.
- WILLMOTT, William E. (1961) *The Eskimo Community at Port Harrison*. Canada, Dpt. of Northern Affairs and National Resources, Northern Co-ordination and Research Centre. Ottawa, Report NCRC - 61 - 1. 21 p.

## RÉSUMÉ

### **MORISSONNEAU, Christian : Bien-être et consommation chez les Esquimaux du Nouveau-Québec : un problème communautaire**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère des Affaires sociales du Québec ont convenu d'une période d'essai pour l'implantation de l'aide sociale, par le Québec, chez les Amérindiens du Nouveau-Québec. Doit-il y avoir des ajustements de la loi d'aide sociale québécoise (loi 26) au milieu nordique ? Si oui, lesquels, et dans quelle direction peuvent-ils être accomplis ?

Au delà de la simple description des modèles de consommation esquimaux qui correspondent de moins en moins aux modèles traditionnels, l'article vise à faire reconnaître explicitement la dichotomie besoins/aspirations, importante dans les rapports sociaux, mais souvent oubliée des législateurs et des agents du bien-être. Des propositions sont faites qui vont à l'encontre de l'esprit individuel de la loi. Le bien-être ne peut pas être, toujours et partout, vu en termes personnels ; il doit l'être aussi dans une perspective collective et devenir un instrument de la communauté.

**MOTS-CLÉS : Bien-être, Consommation, Politique sociale, Esquimaux Nouveau-Québec**

## ABSTRACT

**MORISSONNEAU, Christian : Social welfare and consumption among the Eskimos in New Quebec : a Community problem**

Both the Department of Indian Affairs and Northern Development (Ottawa) and the Department of Social Affairs (Québec) have agreed upon a trial period for the introduction of a provincial social aid plan to Eskimos in Quebec. The idea is to see whether the Social Aid Bill (Bill 26) needs some adjustments and, if so, what kind.

This article emphasizes two aspects of the question : first, the necessity to realize that Eskimo consumption models have changed greatly in the last decade and second, the utility of introducing a bill which takes into account not only the needs but also the aspirations of the people. Until now these aspirations have been put aside by both legislators and the welfare agents. The proposals which are made do not coincide with the individual — oriented spirit of the present bill but tend to see it as a collective — oriented law and as an instrument of the community.

**KEY WORDS : Welfare, Consumption, Welfare Policy, Eskimos, New Quebec.**